



Fiche de données de sécurité
(selon OChim suisse)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'impression: 02.06.2023
Modifié: 02.06.2023
Version 2.0 (CH-FR)

Suppléments à la fiche de données de sécurité (Règlement (CE) n° 1907/2006)
selon Ordonnance sur les produits chimiques (OChim) suisse

A RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Importateur: Elma Schmidbauer Suisse AG
Hintermättlistrasse 11, CH-5506 Mägenwil
Téléphone: +41 62 887 2500, Fax: +41 62 887 2509
E-Mail: info@elma-suisse.ch
Internet: www.elma-suisse.ch

Renseignements en cas d'urgence: Centre suisse d'information toxicologique de Zurich (CSIT)
Téléphone: 145 (seulement depuis la suisse)

A SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Composants avec leurs valeurs limites relatives aux postes de travail à contrôler (Suva)

No. CAS	Désignation / Substance	Valeur VME	Valeur VLE sur une courte durée	Notations / Remarques	Toxicité critique	Méthodes de mesure
34590-94-8	Oxyde de dipropylèneglycolméthyle (mélange d'isomères)	50 ppm / 300 mg/m ³	50 ppm / 300 mg/m ³	La substance peut être présente sous forme de vapeur et d'aérosol en même temps / voir chap. 1.10.3 dans explications sur les valeurs limites	VR Yeux Nez	NIOSH

A RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Recommandations relatives au produit

Neutraliser avec de l'acide de vinaigre ou de l'acide de citron si nécessaire et rejeter à l'égout, compte tenu de l'Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux) et des règlements administratifs en vigueur locale ou éliminer comme déchets spéciaux selon Ordonnance sur le traitement des déchets (OTD) et Ordonnance sur les mouvements de déchets (OMoD).

A SECTION 15: Informations réglementaires

Composants selon Ordonnance sur la réduction des risques liés aux produits chimiques (ORRChim) Annexe 2.2 :
15-30% agents de surface anioniques, <5% agents de surface non ioniques, agents de conservation.

Ordonnance sur les accidents majeurs (OPAM): Annexe 1: non cité.

Ordonnance sur la taxe d'incitation sur les composés organiques volatils (OCOV) (Etat le 1^{er} janvier 2018) :
5,6 %.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial du produit/désignation elma clean 85 (EC 85)
Identifiant unique de formulation UFI: C630-W09S-900Q-99R8
Catégorie de produits PC-CLN-OTH Autres produits de nettoyage, d'entretien et de maintenance (à l'exclusion des produits biocides)

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Secteur d'utilisation

SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
SU3 Utilisations industrielles

Catégories de processus [PROC]

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]

ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Catégories de produits [PC]

PC35 Produit de lavage et de nettoyage

Usage de la substance/du mélange

Concentré de nettoyage neutre.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Elma Schmidbauer GmbH
Gottlieb-Daimler-Str. 17
D-78224 Singen (Htwl.)
Téléphone +49 7731 882-0
Télécopie +49 7731 882-266
E-mail info@elma-ultrasonic.com
Site web www.elma-ultrasonic.com

Service responsable de l'information:
Chemie/Labor: Email: chemlab@elma-ultrasonic.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Vergiftungs-Informations-Zentrale Freiburg (Sprache/Language: DE, +49 761 19240
EN)
France: numéro ORFILA (INRS) + 33 (0)1 45 42 59 59
Belgique: Centre Antipoisons Belge 070 245 245

* RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Remarque

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon l'ordonnance CE n° 1272/2008 [SGH].
Méthode de classification pour la corrosion/irritation cutanée: Sur la base des données de contrôle.
Méthode de classification pour les lésions oculaires graves/l'irritation oculaire: Sur la base des données de contrôle.

2.2 Éléments d'étiquetage

étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Règles particulières relatives aux éléments d'étiquetage additionnels concernant certains mélanges
EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Autre étiquetage

caractéristique des composants selon le décret CE n°648/2004:
15 - 30% agents de surface anioniques
< 5% agents de surface non ioniques
2-Bromo-2-nitropropane-1,3-diol (~35 ppm)

*** 2.3 Autres dangers**

* **Effets nocifs possibles sur les hommes et symptômes possibles**
Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1\%$.

* **Effets nocifs possibles sur l'environnement**
Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.
Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1\%$.

Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

*** RUBRIQUE 3: Composition / informations sur les composants**

3.1 Substances

non applicable

*** 3.2 Mélanges**

Composants dangereux

n°CAS	N°CE	Nom de la substance	Concentration	Classification selon règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]	SCL/ M/ ATE
34590-94-8	252-104-2	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol	5 - 15 pds %		
	932-051-8	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid	5 - 12 pds %	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	
68891-38-3	500-234-8	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	5 - 12 pds %	Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 Aquatic Chronic 3; H412	Eye Dam. 1; H318: C \geq 10% Eye Irrit. 2; H319: 5% \leq C<10%
26027-37-2		acide oléique monoethanolamide, éthoxylé	< 5 pds %	Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318	

Numéro d'enregistrement REACH

Numéro d'enregistrement REACH	Nom de la substance
01-2119450011-60	(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol
01-2119565112-48	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid
01-2119488639-16	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium
Not relevant (polymer).	acide oléique monoethanolamide, éthoxylé

Indications diverses

Mélange aqueux d'agents de surface anioniques et non ioniques, agents complexants et solvant.



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Après contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau.

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer un moment avec de l'eau en gardant la paupière ouverte et consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion

NE PAS faire vomir.

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Aucune autre information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Informations pour le médecin

Aucune autre information disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyen d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Eau
mousse résistante à l'alcool
ABC-poudre
produits extincteurs gazeux
Dioxyde de carbone (CO₂)

Moyens d'extinction inappropriés

aucune

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de:

Oxydes d'azote (NO_x)
Monoxyde de carbone
Dioxyde de soufre (SO₂)

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement spécial de protection en cas d'incendie

ne pas respirer les gaz d'explosion et d'incendie.

Informations complémentaires

Le produit lui-même n'est pas combustible.

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Utiliser un équipement de protection personnel.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Pour les secouristes

Protection individuelle

Utiliser un équipement de protection individuel.

Formation de dépôts glissants en présence d'eau.

Sol dangereusement glissant en cas d'écoulement/de déversement du produit.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention

Matière appropriée pour recueillir le produit:

Sable

Sciure de bois

Liant universel

Kieselguhr

Éliminer les résidus par rinçage à l'eau.

Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4 Référence à d'autres sections

Maniement sûr: voir rubrique 7

Protection individuelle: voir rubrique 8

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

Observer les mesures de précaution usuelles propres à la manipulation de produits chimiques.

Éviter le contact avec les yeux et la peau.

Le produit n'est pas combustible.

Notice explicative sur l'hygiène industrielle générale

Des installations de nettoyage sont disponibles en nombre suffisant

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Demandes d'aires de stockage et de récipients

Conserver/Stocker uniquement dans le récipient d'origine.

Conserver le récipient bien fermé.

Classe de stockage

12 liquides non combustibles qui n'appartiennent à aucune des classes de stockage indiquées ci-avant

Autres indications relatives aux conditions de stockage

Conserver sous clé et hors de portée des enfants.

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Conserver les récipients dans un endroit frais et bien ventilé.

Ne pas conserver à une température inférieure à 5 °C.

Ne pas conserver à une température supérieure à 30 °C.

Durée de stockage: 5 ans.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandation

aucune autre



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

*** RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

*** 8.1 Paramètres de contrôle**

Valeurs limites au poste de travail

n°CAS	N°CE	Agent	valeur limite au poste de travail
34590-94-8	252-104-2	(2-Méthoxyméthyléthoxy)-propanol	50 [ml/m ³ (ppm)] 308 [mg/m ³] à résorption cutanée 2000/39/CE
34590-94-8	252-104-2	(2-Methoxymethylethoxy)propanol	50 (1) [ml/m ³ (ppm)] 308 (1) [mg/m ³] (1) Additional indication "D" means that the absorption of the agent through the skin, mucous membranes or eyes is an important part of the total exposure. It can be the result of both direct contact and its presence in the air. (BE)
34590-94-8	252-104-2	(2-Methoxymethylethoxy)propanol	50 [ml/m ³ (ppm)] 300 [mg/m ³] Court terme(ml/m ³) 50 Court terme(mg/m ³) 300 (CH)
34590-94-8	252-104-2	(2-Methoxymethylethoxy)propanol	50 [ml/m ³ (ppm)] 308 [mg/m ³] Bold type: Restrictive statutory limit values Skin (F)

*** DNEL salarié**

n°CAS	Agent	DNEL valeur	DNEL type	Remarque
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13- sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid	6 mg/m ³	long terme par inhalation (systémique)	Facteur d'évaluation 25

*** PNEC**

n°CAS	Agent	PNEC Valeur	PNEC type	Remarque
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13- sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid	0.268 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 1
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13- sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid	5.6 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 10
68891-38-3	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	0.24 mg/L	eaux, eau douce	Facteur d'évaluation 5
68891-38-3	Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium	10000 mg/L	station d'épuration (STP)	Facteur d'évaluation 1

8.2 Contrôle de l'exposition

Protection individuelle

Protection yeux/visage

lunettes assurant une protection complète des yeux



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Mesures techniques pour éviter l'exposition

Évitez la pénétration dans la terre/le sous-sol.
Ne pas rejeter dans les eaux superficielles.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique

liquide

Couleur

beige clair

Odeur

douce

Données de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Seuil olfactif:			(2-méthoxyméthyléthoxy)- propanol: 210 - 600mg/m ³ (34 - 97 ppm).
Point de fusion/point de congélation	Plage de solidification -5 °C		
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 100 °C		
inflammabilité	solide		non applicable
inflammabilité	gazeux		non applicable
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite supérieure d'explosivité 14 Vol-%		Valeur pour (2- méthoxyméthyléthoxy)- propanol.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	Limite inférieure d'explosivité 1.1 Vol-%		Valeur pour (2- méthoxyméthyléthoxy)- propanol.
Point éclair			Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C.
Température d'auto-inflammabilité	205 °C		Valeur pour (2- méthoxyméthyléthoxy)- propanol.
Température de décomposition	≥ 100 °C		
pH	dans l'état fourni 9 (20°C)		
Viscosité	(dynamique) 53.4 mPa*s (20°C)		
solubilité(s)	Solubilité dans l'eau		miscible
Coefficient de partage n- octanol/eau (valeur log)	0.3 (23°C)		Valeur pour Alcools, C12- 14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium.
Pression de vapeur	23- 24 hPa (20°C)		
Densité et densité relative	1.07 g/cm ³		
Densité de vapeur relative	5.12		Valeur pour (2- méthoxyméthyléthoxy)- propanol.
caractéristiques des particules			non applicable (liquide).



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

9.2 Autres informations

Informations sur les classes de danger physique

Explosifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles (CLP I 2.1.4.3 a).
CLP I 2.1.4.3 a: La méthode de classification ne s'applique pas car il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives.

gaz inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Aérosols

Estimation/classification

non significative - aucun aérosol.
Les critères de classification pour la classe de danger ne sont pas conformes à la définition.

Gaz comburant

Estimation/classification

non applicable (liquide).

gaz sous pression

Estimation/classification

non applicable (liquide - aucun gaz dissous).

liquides inflammables

Estimation/classification

non inflammable, non combustible (Pas de point d'éclair jusqu'à 100 °C).

solides inflammables

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Matières et mélanges auto-réactifs

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances autoréactifs (CLP I 2.8.4.2 a).
CLP I 2.8.4.2 a: Il n'y a pas, dans la molécule, de groupes chimiques associés à des propriétés explosives ou autoréactives.

Liquides pyrophoriques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances pyrophoriques - non spontanément inflammable (CLP I 2.9.4.1).
CLP I 2.9.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour les liquides pyrophoriques lorsque l'expérience acquise dans la fabrication ou l'utilisation d'une substance ou d'un mélange montre que celle-ci/celui-ci ne s'enflamme pas spontanément au contact de l'air à température normale, c'est-à-dire que la substance demeure notoirement stable à température ambiante pendant une durée prolongée (plusieurs jours).

Matières solides pyrophoriques

Estimation/classification

non applicable (liquide).

matières et mélanges auto-échauffants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances auto-échauffants.



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables

Estimation/classification

non significative - ne dégage pas au contact de l'eau des gaz inflammables (CLP I 2.12.4.1).
CLP I 2.12.4.1: Il n'y a pas lieu d'appliquer la procédure de classification pour cette classe: a) si la structure chimique de la substance ou du mélange ne contient pas de métaux ou de métalloïdes; ou b) si l'expérience acquise dans la production ou la manipulation de cette substance ou de ce mélange montre qu'elle/il ne réagit pas avec l'eau, par exemple si la substance est fabriquée avec adjonction d'eau ou lavée à l'eau; ou c) s'il est avéré que la substance ou le mélange est soluble dans l'eau et donne un mélange stable.

Liquides comburants

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances comburantes.

Matières solides comburantes

Estimation/classification

non applicable (liquide).

Peroxydes organiques

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de peroxydes organiques.

Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux

Caractéristiques en matière de sécurité

Valeur	Méthode, Résultat	Source, Remarque
		Le mélange ne contient pas de substances corrosifs pour les métaux.

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Explosibles désensibilisés

Estimation/classification

Le mélange ne contient pas de substances explosibles désensibilisés.

Autres caractéristiques de sécurité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Taux d'évaporation			eau: 0,36 (ASTM D3539).
Taux d'évaporation			(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: ~0,02 (ASTM D3539) / ~400 (DIN 53170).
Teneur en solvant	5- 15 %		
Propriétés explosives			aucune
Propriétés comburantes			aucune

Autres informations

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue s'il est utilisé conformément aux prescriptions.



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable à la température ambiante.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur et rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

Pas de réaction dangereuse connue.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se décompose pas s'il est utilisé conformément aux prescriptions.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Données d'animaux

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité orale aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité dermique aiguë	> 5000 mg/kg	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	
Toxicité inhalatrice aiguë	Toxicité inhalatrice aiguë (vapeur) > 50 mg/L	ATE: Estimation de la toxicité aiguë	

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
non irritant.	OCDE 439	

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Méthode	Source, Remarque
légèrement irritant, mais ne relevant pas d'une classification. Espèce Lapin	OCDE 405	

Sensibilisation respiratoire

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation cutanée

Données d'animaux

Résultat / Évaluation	Dose / Concentration	Méthode	Source, Remarque
non sensibilisant.		Méthode de calcul.	



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Mutagénicité sur les cellules germinales

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancerogénité

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Evaluation résumée des propriétés CMR

Le mélange n'est pas classé comme mutagène / n'est pas classé comme cancérogène / n'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

STOT SE 1 et 2

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition unique).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT SE 3

Irritation des voix respiratoires

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effet narcotique

Estimation/classification

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme toxique spécifique pour un organe cible (exposition répétée).
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Estimation/classification

Le mélange n'est pas classé comme dangereux par aspiration.
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien >=0,1%.

Autres informations

Exerce un effet dégraissant sur la peau.



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Toxicité aiguë (à court terme) pour le poisson	CL50: 21.2 mg/L	calculé.	
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid CL50: 5.5 mg/L Espèce Cyprinus carpio (Carpe) Durée du test 96 h	Décret (UE) n° 440/2008, annexe C.1	
Toxicité chronique (à long terme) pour les poissons	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium CL50: 7.1 mg/L Espèce Danio rerio Durée du test 96 h	OCDE 203	
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid NOEC >0.1- 1 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 72 d		
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les crustacés	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium NOEC 0.14 mg/L Espèce Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel) Durée du test 28 d	OCDE 204	
	EC50 41.4 mg/L	calculé.	
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid EC50 8.8 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	
	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium EC50 7.2 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 48 h	OCDE 202	



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

	Dose efficace	Méthode, Évaluation	Source, Remarque
Toxicité chronique (à long terme) pour les invertébrés aquatiques	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid NOEC >1- 10 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 21 d	OCDE 211	
	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium NOEC 0.27 mg/L Espèce Daphnia magna (puce d'eau géante) Durée du test 21 d	OCDE 211	
Toxicité aquatique aiguë (à court terme) pour les algues et les cyanobactéries	EC50 111 mg/L	calculé.	
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid EC50 25 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h	OCDE 201	
Toxicité aquatique chronique (à long terme) pour les algues et cyanobactéries	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium EC50 27 mg/L Espèce Scenedesmus subspicatus Durée du test 72 h	OCDE 201	
	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid EC10: 1.5 mg/L Espèce Desmodesmus subspicatus Durée du test 72 h	OCDE 201	
	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium NOEC: 0.93 mg/L Espèce Desmodesmus subspicatus Durée du test 72 h	OCDE 201	
Toxicité sur autres organismes aquatiques	non déterminé		
Toxicité sur les microorganismes	non déterminé		

Estimation/classification

Nocif pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et dégradabilité

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 90 %	calculé.	diminution du COD Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).



Fiche de données de sécurité conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 % Durée du test 28 d	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 % Durée du test 28 d	OCDE 301A/ ISO 7827/ EEC 92/69/V, C.4-A	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS68891-38-3 Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium
Biodégradation	Taux de décomposition > 70 % Durée du test 28 d	OCDE 301E/ EEC 92/69/V, C.4-B	n°CAS34590-94-8 (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol
Biodégradation	Taux de décomposition 90-100 % Durée du test 28 d	OCDE 302B/ ISO 9888/ EEC 92/69/V, C.9	n°CAS34590-94-8 (2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol
Biodégradation	Taux de décomposition > 60 % Durée du test 28 d	OCDE 301B/ ISO 9439/ EEC 92/69/V, C.4-C	n°CAS26027-37-2 acide oléique monoethanolamide, éthoxylé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Estimation/classification

acide oléique monoethanolamide, éthoxylé: non disponible.

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid: La bioaccumulation est improbable.

(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: L'accumulation dans les organismes n'est pas prévue (log Kow: 0,004).

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium: La bioaccumulation est improbable.

12.4 Mobilité dans le sol

Estimation/classification

acide oléique monoethanolamide, éthoxylé: non disponible.

Reaction product of Benzenesulfonic acid, 4-C10-13-sec-alkyl derivs. and Benzenesulfonic acid, 4-methyl- and sodium hydroxid: L'adsorption sur le sol n'est pas prévue.

(2-méthoxyméthyléthoxy)-propanol: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol.

Alcools, C12-14, éthoxylés, sulfates, sels de sodium: Se dissout dans l'eau. Très mobile dans le sol (Koc: 2,2).

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

D'après la recette le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

	Dose efficace	Méthode,Évaluation	Source, Remarque
Propriétés perturbant le système endocrinien			Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien >=0,1%.



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

12.7 Autres effets nocifs

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Potentiel de dégradation de l'ozone (ODP):			Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Autres informations écotoxicologiques

	Valeur	Méthode	Source, Remarque
Demande chimique en oxygène (DCO)	env. 567 mg O2/g	calculé.	
AOX	6.2 mg/kg	calculé.	Selon la formulation, le produit contient de l'halogène à liaison organique.

Informations complémentaires

Les agents de surface dans notre produit sont biodégradables selon l'annexe III du Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents.

Danger aigu pour le milieu aquatique: Aquatic Acute 3 H402: Nocif pour les organismes aquatiques.

Le mélange n'est pas classé comme dangereux chronique pour le milieu aquatique.

Ne pas laisser s'échapper le produit de façon incontrôlée dans l'environnement.

Aucune autre information significative disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Code de déchet/désignations des déchets selon code EAK/AVV

Code des déchets produit	Désignation des déchets
200130	détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29

Élimination appropriée / Produit

Ne pas éliminer avec des déchets domestiques.

Peut être rejeté à l'égout, compte tenu des règlements administratifs en vigueur.

Élimination appropriée / Emballage

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport par voie terrestre (ADR/RID)	Transport maritime (IMDG)	Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	-	-	-
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	-	-	-
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

aucune

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

négligeable



elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Transport par voie terrestre (ADR/RID)

Remarque

Non classifié pour cette voie de transport.

Transport maritime (IMDG)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

Transport aérien (ICAO-TI / IATA-DGR)

Remarque

No hazardous material as defined by the prescriptions.

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations EU

Autorisations

négligeable

Limites d'utilisation

négligeable

autres réglementations (UE)

À observer:

Règlement (CE) n° 648/2004 sur les détergents
Directive 2012/18/UE, Annexe I: non cité.

Directive 2010/75/UE sur les émissions industrielles [Industrial Emissions Directive] COV

Teneur en COV, état de livraison 6 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Directives nationales

Pour ce mélange aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été faite.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Abréviations et acronymes

Pour la signification des abréviations et acronymes, voir: ECHA Guide relatif aux informations requises et évaluation de sécurité chimique. Chapitre R.20 (Tableau des termes et abréviations).

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

ASTM: Société américaine pour les essais des matériaux

ATE: Estimation de la toxicité aiguë

AVV: Ordonnance de transfert de déchets (DE)

DGR: Règlement sur les marchandises dangereuses (IATA)

DNEL: dose dérivée sans effet

DOC: Carbone organique dissous

IATA: International Air Transport Association

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale

IMDG: Marchandises dangereuses dans le transport maritime international

IMO: International Maritime Organization

OECD: Organisation de Coopération et de Développement Économiques

PBT: persistant, bioaccumulable et toxique

PNEC: Concentration prédite sans effet

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

SCL: Specific concentration limit

TI: Instruction technique

VOC: Composés organiques volatils

vPvB: très persistantes et très bioaccumulables



Fiche de données de sécurité conformément au
Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

elma clean 85 (EC 85)

Date d'édition 02.06.2023
Date d'exécution 02.06.2023
Version 2.0 (fr)
remplace la version de 10.08.2022 (1.9)

Références littéraires et sources importantes des données

Mesures propres.
Agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>.
Informations de nos fournisseurs.

Indications diverses

Respecter la législation nationale et locale en vigueur relative à des produits chimiques.
Ces données correspondent au niveau actuel de nos connaissances. Elles ne correspondent pas à une garantie de propriétés de produit sur contrat.

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Indications de changement

* Les données ont été modifiées par rapport à la version précédente